Ali Marchand : 1870-1921

Autor(en): **O.S.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **27 (1922)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Il présida le Comité de la Banque Cantonale.

Il fut membre de la Commission de l'assurance immobilière du canton de Berne, dont la dernière séance, toute récente, devait être son chant du cygne.

Juge au Tribunal de district depuis 1895, il devint, dès 1898, vice-président de cette Cour.

Nous l'avons dit: Paul Jacot était un homme essentiellement aimable, droit et bon, sa vie fut un exemple de travail qui s'est harmonieusement prolongé jusqu'à sa mort.

---

† Ali MARCHAND

1870-1921

Quelle consternation ce fut pour tous ceux qui le connurent que le décès de cet homme de bien et de ce bon citoyen! Malgré une santé délicate, Ali Marchand fut un vaillant travailleur, et nul n'aurait cru qu'il dût s'en aller si tôt, n'ayant que cinquante ans à peine. On s'était si bien habitué à compter sur lui et ses conseils éclairés, qu'il semblait que son utile carrière ne dût pas finir!

Après ses classes à Reconvilier, à Moutier et au progymnase de Neuveville, où il eut pour maître M. Karl Spitteler, il se rendit à Langenthal pour y compléter ses connaissances en allemand, et fit ensuite un solide apprentissage de banque à La Chaux-de-Fonds. Il était de la sorte des mieux préparés pour l'emploi de secrétaire-caissier de la commune de Reconvilier, qu'il remplit avec distinction durant vingt-cinq ans. Il eut diverses autres charges, entre autres celle pendant dix ans de gérant de la Coopérative de Consommation. Il montra dans toutes le même savoir-faire et un même inaltérable dévouement.

A la sûreté de ses connaissances, il joignait un sens pratique et une justesse de coup d'œil remarquables, de même qu'une conscience délicate et une grande probité. Aussi sa réputation était-elle étendue et venait-on de loin pour recourir à ses conseils.

Ce fut au surplus un chrétien tolérant, généreux et actif, digne d'être pris en exemple. Il fit partie pendant de nombreuses années du Conseil de la paroisse de Tavannes-Chaindon.

Philatéliste averti et soigneux, il a réuni une fort belle collection de timbres, bien connue des amateurs. Elle fut sa seule passion. Il aurait eu peut-être celle des voyages, mais se contenta d'excursions dans ses vacances à travers notre pays, qu'il aimait. Il le parcourut en tous sens et se plaisait d'en fixer les images en rapportant toujours de chacune d'elles un beau choix d'intéressants clichés photographiques.

Ali Marchand servit bien son pays. Quoique de fonctions modestes et modeste lui-même, il fut de ceux qui surent lui faire honneur, et son souvenir restera cher au cœur de ses nombreux amis et de ses concitoyens.

O. S.